L'Echo de Manitoba

Jeudi, 6 Decembre 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, Winnipeg, Man.

Un tissu de faussetes

Nous devons à la verite, nous devons à nous même, de donner le démenti le plus formel, le plus catégorique au Morning Telegram qui dans son editorial du 4 Décembre, accuse M. Béliveau "d'avoir fait un pacte avec Mgr L'Archevêque pour obtenir son support."

Il est faux également, que M. Béliveau ait jamais admis la chose dans aucune assemblée publique:

Il est faux encore de prétendre, "que les Libéraux français aient eu aucune intrigue avec l'Archevêque par la suite."

Il est faux qu'aucun Libéral ait jamais avoué ces intrigues publiquement.

Enfin il est faux, archi-faux de prétendre que les libéraux français "aient plusieurs jours durant proclamé à travers le comté que M. Mager était le choix de l'Archevêque."

Ce sont là des accusations dénuées de tout fondement et de tont bon sens.

Jamais en aucun temps M. Béliveau n'a demandé le support de Monseigneur l'Archevêque.

Quand il a retiré sa candidature, c'est de son plein gré, pour des raisons d'intérêt supérieur, et sans rien demander ni exiger en retour.

Une fois cette décision prise, des représentations ont été faites au sujet de la candidature de M. Bernier; c'était le droit et le devoir en conscience, des libéraux de faire connaître leur opinion au sujet de cette candidature.

Ils se sont bornés à exprimer un souhait à cet égard, sans rien exiger, ni marchander.

Il n'y a pas dans tout cela l'ombre d'un pacte quelqu'il soit.

Par la suite, les libéraux tout en s'en tenant au principes admis d'une candidature conservatrice ont repris leur indépendance d'action, et ont, comme ils étaient tenus de le faire en logique, appuyé une candidature conservatrice on opposition à celle de M. Bernier.

Où le Morning Telegram peut-il bien découvrir dans tout cela l'ombre d'un pacte?

Les libéraux, tout comme M. Mager n'ont jamais demandé autre chose que la neutralité de l'autorité ecclésiastique et du gouvernement.

Il n'ont jamais réclamé autre chose que la neutralité qui leur avait été promise.

Si cette neutralité a été violée, la faute en est due uniquement à ceux qui par de faux rapports, le mensonge et la calomnie ont surpris la bonne foi des personnes les plus respectables.

Le Morning Telegram a sa lourde part de responsabilité dans cette manœuvre odieuse, lui qui mettant délibérement au panier la déclaration écrite et formelle de M. V. Mager annonçant sa candidature comme supporteur du gouvernement Roblin, le présentait le lend main à son public comme candidat libéral!

Dons toute cette campagne le Telegram et le Manitoba ont rivalisés de mensonges et de fausses représentations, ils ont réussi à tromper, ils ont triomphé, mais le succès basé sur de semblables données est bien aléatoire; nous attendons du temps et de la connaissance exacte des faits, notre justification et leur punition. En attendant nous travaillerons ferme à avancer l'heure du châtiment.

Rira bien qui rira le dernier.

Pris au Piege

Il est peu de nos lecteurs qui ne connaissent, au moins de réputation, le célebre Courrier du Canada dont M. Chapais est le rédacteur.

Le Courrier est l'un des oracles les plus fameux de cette portion de la presse française qui modestement s'institue la bonne presse; il est l'un des plus intransigeants parmi ces défenseurs de l'intransigeance; ce qui n'est pas peu dire.

Or, il vient d'arriver une mésaventure bien amusante à ce pauvre Courrier, mésaventure qui le couvre de ridicule. Si le ridicule tue, comme le prétend le proverbe, le Courrier est fini; la plume de M. Chapais est à jamais brisé.

Le Soleil est l'auteur de cette mésaventure. Le mardi 27 Novembre, il publiait un article éditorial fort échevelé, intitulé: "Le devoir du moment à bas les trompeurs".

Le Courrier dès le lendemain tombait à bras raccourcis sur le Soleil, dénonçant les idées et le style du susdit article.

Un éreintement soigné, une phillipique échévélée! " voilà le fond de l'ame! s'écriait M. Chapais! voilà le programme des nouveaux jacobins qui sont les vainqueurs du moment présent!"

Pauvre M. Chapais!! il ne s'était pas aperçu que l'article du Soleil était justement la reproduction d'articles du Courrier en 1891 et 1892!

Est-il rien de plus réjouissant que cet éreintement du Chapais de 1891-92 par le Chapais 1900??

Les gens de Québec ont dû en vèrité passer un joyeux moment aux dépens de M. Chapais et du Courrier

Voilà une preuve éclatante irréfutable de l'hypocrisie et de la mauvaise toi du Courrier, l'un des membres les plus estimés de la bonne presse!! Pour un bon tour, c'est un bon tour! ah! ah!

Toujours le mensonge

"Ni Mgr. L'Archevêque ni le premier ministre n'avaient l'intention de parler. Ils s'étaient proposé tous les deux de garder la neulitralité. Mais tous deux ont été foécrs de parler par suite des intrigues et des fausses représentations auxquelles se livraient très injustement et très irrespectueusement M. Mager et ses acolytes."—Le Manitoba, 28 Nov. 1900.

Il est très vrai, que Mgr. l'Archevêque et l'hon. M. Roblin s'étaient proposés de garder la neutralité entre les deux candidats conservateurs Messieurs Bernier et Mager, puisque tous les deux l'avaient promis formellement.

Mais s'ils sont sortis de leur neutralité, s'il se sont cru forcés de parler, c'est par suite des intrigues et des fausses représentations, non de M. Mager et de ses acolytes, mais bien de M. Bernier et de ses acolytes.

M. Mager et ceux qui l'ont supporté publiquement n'ont jamais affirmé autre chose que l'entière vérité, celle qu'admet lui-même le Manitoba: la neutralité promise.

Ce sont les intrigues, les fausses représentations faites par M. Bernier et ses amis qui ont fort malheureusement et fort injustement induit en erreur, et Monseigneur et M. Roblin.

Nous défions le Manitoba de fournir aucune preuve des accusations qu'il porte avec la plus insigne mauvaises foi contre contre M. Mager et ceux qui le supportaient publiquement.

La vérité est que, pour satisfaire l'ambition personnelle de M, J. Bernier, l'on n'a pas craint d'avoir recours aux manœuvres les plus condamnables, aux mensonges les plus éhontés, et que l'on a ni plus ni moins surpris par de fausses représentations, la bonne foi des personnes les plus respectables.

Tout cela confirme et rend plus éclatant, le bien fondé des objections si graves, qui nous faisaient combattre sans rémission la candidature de M. J. Bernier.

La neutralité de Mgr L'Archevêque, celle de M. Roblin ne faisaient point l'affaire de M. J. Bernier qui dans ces conditions sentait sa défaite probable et tout a été mis en œuvre pour arriver à faire pencher le plateau de la balance en faveur de M. Bernier (Joseph).

La responsabilité en retombe toute entière et exclusivement sur lui et ses amis.

Toujours les Memes

Les conservateurs battus, pulverisés par le peuple le 7 novembre dernier, commencent à réaliser l'erreur commise par eux en cherchant à soulever les préjugés de races dans l'espoir de se hisser au pouvoir; ils voudraient aujourd'hui rejetter sur les libéraux la responsabilité de l'abominable tactique à laquelle ils ont eu recours.

Il faudrait plusieurs volumes in quarto pour reproduire tous les appels non équivoques au préjugés de race publiés par les journaux conservateurs les plus autorisés; il nous suffira pour donner une idée exacte de la guerre faite par les conservateurs, de citer cette lettre adressée pendant la lutte electorale aux électeurs écossais de Glengarry au nom de M. McLean le candidat conservateur.

Alexandria, 5 novemdre 1900.

"Cher ami—Nos amis grits, en proie au désespoir, ont recours à tous les moyens imaginables pour enlever le comté, nonobstant la popularité de notre vaillant colonel. Nous avons confiance que vous ferez tous vos efforts pour empêcher que notre beau comté ne tombe aux mains de la brigade de Tarte qui cherche à s'en emparer. En pensant à ce qui s'ensuivrait, chaque Anglais protestant doit demeurer fidèle au drapeau et contribuer à secouer le joug qu'on veut nous imposer.

"Nous, dont les ancêtres sont morts pour la bonne cause, serons-nous sous l'empire de fanatiques étrangers—de nationalité et de croyance différentes?

"Les Ecossais de Glengarry enverront-ils au Parlement un Xankee-hallandais de l'Etat de New-York dont les ancêtres ont contribué à chasser les notres de leurs confortables demeures il y a cent ans? Est-ce que Laurier et Tarte, appuyés par leur clique française du Bas Canada, auront leurs coudées franches en ce pays? Non. Il nous faut les repousser et les maintenir à leur place. Il est temps de mettre fin à cette domination française.

"S'ils doivent avoir la majorité dans leur propre province, est-ce que la loyale population de Glengarry manquera à ses anciennes traditions et contribuera à assujettir le reste du Canada? Non assurément! Votez pour le R. R. McLennan, le véritable et sincère ami des Ecossais qui défendra les droits de notre race et de notre croyances."

Voila une preuve, preuve bien décisive après tant d'autres, et cependant les conservateurs français, M. Bernier (Jos.) et autres, ne craignent point de nier publiquement l'abominable campagne conservatrice, bien plus ils accusent le parti libéral d'en être l'auteur responsable!

Ils ont toutes les audaces, et le mensonge ne leur coute guère!

Mais pourront-ils nier les paroles prononcées à Vancouver par M. Garden le candidat conservateur, et par Sir Hibbert Tupper lui-même; nous ne parlons pas de Clarke Wallace; on n'est trop accoutumé à cela de sa part.

Voici les paroles de ces Messieurs.

M. Garden, le premier, déclara que les conservateurs avaient été vaincus lors des dernières élections par suite des appels aux préjugés de race. Ces préjugés furent soulevés par les Canadiens-français, a-t-il dit, dès 1886 alors qu'un malfaiteur, condamné à mourir sur l'échadaud, se trouva de nationalité canadienne-française. Eut-il été Anglosaxon, ces préjugés n'auraient pas été exploités. Les Canadiens français ne sont pas de loyaux sujets anglais, comme ils désirent le faire croire. M Tarte, pendant son séjour en France, a dit que "le souvenir de la France, notre mère-patrie est encore vivace au Canada, mais nous sommes tenus d'agir avec prudence et discrétion." Voici un bel échantillion de la loyauté des Canadiens-français.

Sir Charles Hibbert Tupper a déclaré que le Canada était maintenant sous l'empire d'une dynastie française comprenant Laurier, Tarte, Bernier et le soidisant Napoléon de Brandon Sir Hibbert a ajouté: "Pendant la dernière lutte dans Québec. Laurier a changé son itinéraire pour aller démontrer qu'il n'avait pas envoyé de troupes prendre part aux guerres de l'empire britannique dans le Sud-Africain. Ce qui n'a pas empêché M. Sifton de proclamer que les 57 députés grits de la province de Québec représentaient la loyauté en cette province envers la Couronne. M. Sifton a aussi voulu tromper les électeurs de Vancouver en leur cachant le fait que deux traîtres Canadien-français, Bourassa et Monet, avaient entrepris de battre les conservateurs parce que l'opposition conservatrice avait forcé Laurier à permettre non pas à ordonner, le départ des troupes canadiennes pour les champs de bataille de l'Afrique. Les Canadiens-français eux-mêmes ont soulevé les préjugés nationaux.

Si comme le prétendent si odieusement, certains conservateurs, la province de Québec avait voté uniquement sur une question de race, comment se ferait-il qu'un si grand nombre d'anglais aient été élus par des comtés exclusivement français? Si l'abominable appel aux préjugés de race et les excitations aux haines ont été entendus quelque part ce n'est certainement pas dans Québec.

Il est honteux de constater qu'il se trouve des Canadiens-français assez dépourvus de toute dignité, assez fanatiques pour prétendre disculper le parti conservateur des responsabilités qui lui incombent, et pousser la mauvaise foi jusqu'à accuser le parti liberal des pêchés conservateurs.

La Representation Federale

—Voici la représentation de chaque province:

Ontario	92
Québec	65
Nouvelle-Ecosse	20
Nouveau-Brunswick	14
Ile du Prince Edouard	5
Manitoba	7
Colombie Anglaise	9
Territoires du N.-O.	4
	213

Les élections ont eu lieu dans 210 de ces comtés; il ne reste plus que 3 élections à faire, deux dans la Colombie et une à Onttario. La majorité sera à peu près la même que lors de la dissolution, c'est-a-dire 57.

—La majorité de Sir Wilfrid Laurier dans le parlement fédéral est de 10 voix, abstraction faite du groupe ministériel canadien-français.

La Gauloise

La reunion mensuelle de la Societe La Gauloise, union des Colons francais du Manitoba et du Nord-Ouest a eu lieu Dimanche dernier 2 Décembre dans le nouveau local de la Société; Hespeler Block 151 rue main Winnipeg.

Ce local est destiné à être le siége définitif de la Gauloise, et l'on va s'occuper de le rendre aussi comfortable et attrayant que possible.

Il a été decidé de tenir une reunion supplementaire Dimanche soir 30 Decembre pour fêter l'aurore de l'année 1901. Tous les français sociétaires ou non de la Gauloise sont invités à se joindre a cette celebration.

Election Municipale

VILLE DE ST. BONIFACE

Mardi dernier a la lieu la nomination des personnes suivantes.

Maire—M. J. A. Senécal élu par acclamation.

Quartier No. 1, Jean Couture elu par acclamation.

Quartier No. 2—M. M. Jos. Hebert et Frs. Jean.

Quartier No. 3—M. M. L. N. Senez et Telesphore Pelletier.

Quartier No. 4—M. M. L. J. Collin, Arthur Cusson, et Joseph Turenne.

Tous les commissaires d'Ecoles ont été élus par acclamation ce sont M. M. L. N. Senez, C. Marcoux, Frs. Jean et J. B. Leclerc.

Horace Barre triomphe

Aux acclamations d'une foule en délire, Horace Barré s'est montré le digne successeur de Louis Cyr, en triomphant de son téméraire adversaire, Otto Ronaldo, le champion d'Allemagne, dans les dernières secondes de la durée du concours d'hier soir, au Parc Sohmer.

Barré semblait bel et bien battu à cette phase du tournoi

Ronaldo avait alors un avantage de 269 livres.

Barré leva alors une barre à sphères pesant 285 livres que son adversaire ne put rendre à l'épaule.

Ronaldo abandonna alors la lutte.